



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Service Connaissance Information  
Développement Durable Autorité  
Environnementale

Pôle Autorité Environnementale

Téléphone : 04 26 28 67 56

Courriel : [ae-dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ae-dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr)

## ACCUSE DE RECEPTION DU DOSSIER COMPLET

### DEMANDE D'AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE SUR DOCUMENT D'URBANISME

N° de dossier: 2016-ARA-AUPP-00049

N° d'enregistrement du dossier : 2016-002834

**Intitulé du projet :** Élaboration d'un PLU de la commune de Menthon Saint Bernard dans le département de la Haute -Savoie

**Maître d'ouvrage ou demandeur :** mairie

**Dossier reçu le** 04/07/2016

La décision motivée sera prise dans les 3 mois à compter de la date de réception du dossier, soit au plus tard le 04/10/2016

**Au-delà de ce délai, faute de réponse, l'avis sera réputé sans observation.**

Pour la directrice

Pour la directrice de la DREAL  
et par délégation  
Le chef de service délégué CIDDAE

DREAL AUVERGNE - RHONE - ALPES / **DAVID PIGOT**  
5, Place Jules Ferry 69453 Lyon cedex 06  
7, rue Léo Lagrange 63033 Clermont-Ferrand cedex 1  
[www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr)